miracles et, après avoir prédit le jour de sa mort, il rendit son âme à Dieu le jour de l'Assomption de la Sainte Vierge, dont il avait été le dévot serviteur. Il est appelé l'apôtre du Nord et le thaumaturge de son siècle (1257).

Dimanche 19. Onzième Dimanche après la Pentecôte. — Saint Joachim.

Adoration Perpétuelle

Dimanche 12 août. Hôpital de Saumur. — Lundi 13. Saint-Martin-la-Forêt. — Mardi 14. Les Carmélites, à Cholet. — Mercredi 15. Notre-Dame d'Alencon. Patronage de Saint-Vincent-de-Paul, à Angers. — Jeudi 16. Nantilly de Saumur. - Vendredi 17. Nantilly. - Samedi 18. Nantilly.

## Offices et Réunions

Église Notre-Dame. — Dimanche 12 août, à 7 heures, messe et réunion des enfants de Marie. — Aux vêpres, réunion mensuelle de l'Archiconfrérie. Chapelet, recommandations. Sermon par M. l'abbé Denéchère, vicaire à Saint-Joseph.

La cérémonie de la bénédiction de la première pierre est fixée au dimanche 19 août. Elle sera présidée par Sa Grandeur Monsei-

gneur l'Evêque, qui prendra la parole.

Église Saint-Joseph. — Mercredi prochain, fête de l'Assomption, à 10 heures, une messe en musique sera chantée sous la direction de M. Pinguet, professeur de musique et baryton soliste de Saint-Joseph, avec le concours de ses élèves et de plusieurs amateurs et artistes.

Église Saint-Laud. — Dimanche 12 août, aux vêpres qui auront lieu à 3 heures, réunion mensuelle de l'Association de la Bonne-Mort. Sermon par M. l'abbé Gasté.

Chapelle de Notre-Dame-sous-Terre (Monastère de l'Esvière). — Dimanche 12. Sainte Claire d'Assise, vierge 2º ordre. Absolution générale, indulgence pleinière.

Mardi 14. La messe de 7 h. 1/2 qui est célébrée tous les mardis

à l'autel de Saint-Antoine, sera dite au Maître-Autel.

Mercredi 15. Solennité de l'Assomption de la Très Sainte Vierge Marie, indulgence plénière. Le salut aura lieu à 3 heures, indulgence plénière par Bref du pape Pie IX, 7 ans et 7 quarantaines par affiliation à la sainte Maison de Lorette.

Jeudi 16. Saint Roch, confesseur, 3° ordre, indulgence plénière. Samedi 18. Sainte Claire de Montefalcone, vierge, 3º ordre,

indulgence plénière.

A partir du dimanche 12 août (vingt-septième) anniversaire de la réouverture de la Chapelle de Notre-Dame-sous-Terre, la statue miraculeuse de la Sainte Vierge restera exposée dans la chapelle de Saint-Antoine à la dévotion des fidèles jusqu'au mercredi 15 août inclusivement, fête de l'Assomption de Notre-Dame.

CHAPELLE DU CHAMP-DES-MARTYRS. - Dimanche, 12 août, à 8 heures, messe suivant l'usage; à 4 h. 1/2, pèlerinage des Sœurs de la Présentation. — Mercredi, 15 août, messe à 8 heures et salut à 5 heures. comme le dimanche. - Aux pélerinages annoncés précédemment, il faut ajouter celui du Noviciat des PP. Oblats et celui des Enfants de Marie de Saint-Jacques.